

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuberger Berman Emerging Markets Equity Fund un compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc Catégorie de Capitalisation C2 ZAR (IE00BYN4P789) Ce Fonds est géré par Neuberger Berman Europe Limited

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Neuberger Berman Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») vise à augmenter la valeur de vos avoirs à long terme en investissant dans des activités liées à des pays et des économies moins émergents (moins développés).

Le Fonds investit dans une combinaison de sociétés de différentes tailles et secteurs et n'est pas concentré sur un pays spécifique quelconque.

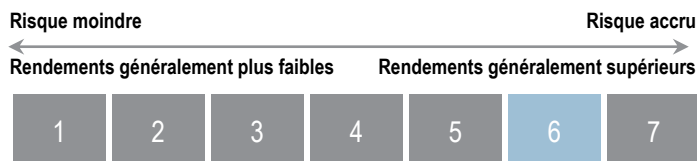
Les investissements sont sélectionnés en fonction de recherches et d'analyses fondamentales visant à identifier les entreprises considérées comme sous-évaluées, faisant état d'une solide gouvernance d'entreprise, bien gérées et à l'assise financière solide. Les investissements sont principalement effectués dans des actions cotées ou des instruments assimilés.

Les placements peuvent être vendus lorsque les prix ciblés sont atteints, que l'activité de l'entreprise n'est pas performante ou que d'autres opportunités sont plus attractives.

Le Fonds peut également investir dans :

- Des valeurs mobilières liées à des titres de capital, qui sont des instruments dont la valeur découle de titres de capital (actions) et qui ne mobilisent qu'une fraction des sommes qui seraient nécessaires pour acheter directement les actions. Cela peut induire un effet de levier pour le fonds.
- Des fonds indiciels négociés en Bourse (« ETF »), qui sont des parts constituées d'un portefeuille de titres qui réplique les marchés émergents.
- Des titres de participation (P-notes), qui offrent un accès aux actions auxquelles s'appliquent des restrictions locales de détention.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce Fonds se classe dans la catégorie 6 en raison du niveau de sa volatilité historique. Compte tenu que l'historique de rendement de la catégorie d'actions est inférieur à 5 ans, la volatilité historique inclut les rendements de référence représentatifs du portefeuille. Le Fonds investit dans divers placements, dont le cours peut varier de manière significative d'un jour à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont :

- **Risque de marché** : Le risque d'une variation de valeur d'une position dû aux facteurs de marché sous-jacents, incluant, entre autres, la performance globale des entreprises et la perception du marché de l'économie mondiale. Par ailleurs, il existe certains risques compte tenu que le Fonds investit dans des activités rattachées à des pays et des économies moins développés. Le marché des investissements dans ces pays peut être moins développé et le Fonds peut rencontrer des difficultés à vendre ses investissements sur ces marchés. Aussi, l'instabilité politique et sociale peut conduire à une baisse de valeur des investissements dans ces pays. Les normes de comptabilité et d'audit et la disponibilité des informations financières peuvent varier en fonction des marchés sur lesquels le Fonds investit.
- **Risque de liquidité** : Le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché. Ceci peut affecter la valeur du Fonds et, dans une conjoncture de marché extrême, sa capacité à satisfaire aux demandes de rachat. Pour juguler ce risque, le Fonds contrôle activement la liquidité de ses investissements. Les Bourses de Shanghai et de Shenzhen ne sont pas aussi actives que les bourses de valeurs des marchés plus développés, ce qui peut affecter la capacité à vendre vos actions.
- **Risque de contrepartie** : le risque qu'une contrepartie ne puisse satisfaire à ses obligations de paiement au titre d'une opération, d'un contrat ou de toute autre transaction, à la date d'échéance. L'insolvabilité de toute institution, fournissant des

- Des Real Estate Investment Trusts (REIT), qui sont des sociétés ou des fiducies de placement immobilier qui investissent essentiellement dans des biens immobiliers générateurs de revenus.
- Des instruments financiers dérivés (« IFD ») qui amplifient les rendements ou les pertes possibles afin d'obtenir une meilleure croissance, de réduire le risque ou d'augmenter l'efficacité opérationnelle.
- Autres fonds d'investissement.

Le Fonds ne réplique pas un indice de référence. Cependant, sa performance peut être comparée à celle du MSCI EM Index (USD Net Total Return), un indice de mesure de la performance des entreprises cotées sur les indices de marchés émergents.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions tous les jours ouvrés des marchés boursiers de Londres et de New York.

Ce Fonds peut ne pas convenir à un investissement à court terme et peut être plus adapté dans le cadre d'un portefeuille diversifié.

Vos actions étant libellées en South African rand et le Fonds en Dollars américains, des contrats de change à terme sont utilisés afin de réduire les effets des fluctuations du taux de change.

Vous ne percevez pas de revenu sur vos actions. Les rendements sont réinvestis pour augmenter le capital.

Les frais de transaction diminueront le rendement du Fonds.

services notamment de garde d'actifs, ou agissant en qualité de contrepartie eu égard à des instruments dérivés ou autres peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- **Risque lié aux dérivés** : le Fonds est autorisé à utiliser des types d'instruments dérivés déterminés afin de protéger ses actifs contre certains des risques décrits dans cette section. Le recours à ces instruments produira un effet de levier, une technique d'investissement qui procure aux investisseurs une exposition à un actif supérieure au montant investi. L'effet de levier utilisé par le Fonds peut générer des variations plus importantes (positives ou négatives) de la valeur de vos actions. Toutefois, l'effet de levier est limité à 100 % des actifs du Fonds et la Société de gestion veillera à que l'utilisation des dérivés par le Fonds ne modifie pas de manière significative le profil de risque général du Fonds. Veuillez vous reporter au Prospectus pour consulter la liste intégrale des types de dérivés susceptibles d'être utilisés par le Fonds.
- **Risque opérationnel** : Le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadaptés ou défaillants, en ce compris ceux rattachés à la garde d'actifs, ou résultant d'événements externes.
- **Risque de change** : un risque pour les investisseurs qui souscrivent dans une devise autre que la devise de base du Fonds. Les fluctuations de ces taux de change peuvent avoir une incidence sur le rendement de vos avoirs. Le Fonds utilise des instruments dérivés afin de réduire ce risque. Le Fonds peut également détenir des investissements dans des devises autres que la devise de base ; la catégorie d'actions est alors totalement exposée à ce risque.

Pour de plus amples explications concernant les risques, veuillez vous référer aux sections « Restrictions d'investissement » et « Risques liés aux investissements » du Prospectus.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de vos capitaux est inférieur à celui d'un fonds de catégorie 7, mais la possibilité de réaliser des bénéfices est également moindre. L'échelle à sept catégories est complexe : par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

La catégorie est calculée à l'aide de données passées, lesquelles ne sauraient préfigurer de l'avenir. La catégorie de risque peut donc varier dans le temps.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,00% *
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRÉLEVÉS SUR LE FONDS CHAQUE ANNÉE	
Frais courants	3,30%
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS DES CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES	
Commission de performance	Néant

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

Ces frais sont susceptibles de réduire la croissance potentielle de votre investissement.

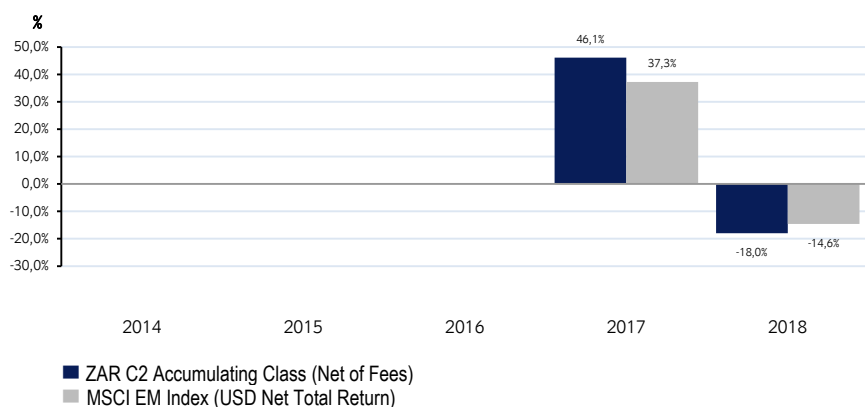
Les frais ponctuels indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des charges de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

De plus amples informations sur ces frais figurent à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.

rachat conditionnels seront appliqués à hauteur de 2 % de votre investissement initial si vous vendez vos actions au cours de l'année suivant l'achat.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées tiennent compte de tous les frais et charges.

La valeur de cette catégorie est calculée en South African rand.

Le Fonds a été lancé le 04 octobre 2010.

Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 30 novembre 2016.

À compter du 01 novembre 2016 la performance est comparée avec le MSCI EM Index (USD Net Total Return).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Informations complémentaires : des copies du prospectus du fonds à compartiments multiples, des derniers rapports annuels et semestriels ainsi que le supplément au prospectus relatif au Fonds peuvent être obtenus gratuitement en anglais, en allemand, en français, en italien et en espagnol sur www.nb.com/europe/literature, auprès des agents payeurs locaux, dont la liste figure en Annexe III du prospectus, ou en écrivant à Neuberger Berman Investment Funds plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande.

Les cours les plus récents sont publiés chaque jour de négociation sur le site Internet d'Euronext Dublin, à l'adresse www.ise.ie, ainsi que sur le site Internet de Bloomberg, à l'adresse www.bloomberg.com. Les cours sont également disponibles durant les heures de bureau normales auprès de l'agent administratif du Fonds, Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd.

Ce document se rapporte à un compartiment individuel. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriels ont trait au fonds à compartiments multiples, Neuberger Berman Investment Funds plc, dont le Fonds est un compartiment.

Les actifs et les passifs de ce Fonds sont ségrégués des autres compartiments du fonds à compartiments multiples en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du Fonds ne seront pas employés pour acquitter des passifs d'autres compartiments ou du fonds à compartiments multiples.

L'agent payeur et représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002, Zurich, Suisse. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts de la société ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Fiscalité : ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre pays d'origine de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle et sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Neuberger Berman Investment Funds plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Échange d'actions : Vous pouvez convertir sans frais vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions du même compartiment ou en actions d'un autre compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc selon les modalités décrites dans le prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

Politique de rémunération : Les détails relatifs à la politique de rémunération de Neuberger Berman Investment Funds Plc sont consultables sur www.nb.com/remuneration, et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Neuberger Berman Europe Limited est agréée au Royaume-Uni et réglementée par la Financial Conduct Authority.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 05 février 2019.